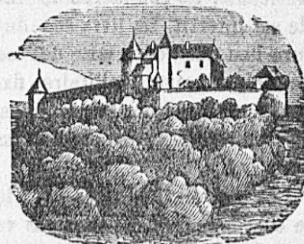




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois » 2 50
 Etranger . . 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9⁰² 2⁷⁰ 9³⁰. BULLE, dép. 5¹⁵ 12²⁵ 6³⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c. ; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

L'emprise allemande.

Par tous les moyens avouables ou non, l'Allemagne exerce sur ses voisins ses néfastes facultés d'insinuation, d'infiltration, qui les mettra tôt ou tard à sa merci. A moins que, dans un surcroît de dignité révoltée, ces voisins la ne secouent le joug allemand qui s'appesantit sur leurs épaules.

A cet égard, notre situation est bien plus dangereuse que celle dont nous avons connu les affres au début de la guerre. Notre voisine a bien plus de moyens, et des moyens moins dangereux que ceux des armes et de la force pour nous conquérir et nous asservir. Ces moyens-là, elle les met en œuvre avec une astuce et une persévérance dignes d'une meilleure cause.

Ce n'est pas seulement une opération financière que l'Allemagne a réalisée en exigeant de la Suisse une avance mensuelle d'une vingtaine de millions. Que dire en effet d'un pays de soixante-dix millions d'habitants auquel manquerait la somme de 20 millions par mois, somme bien modique pour elle. Si elle en était réduite à cette extrémité, autant dire qu'elle en est déjà aux expédients.

Mais non, cette opération est bien plus une manœuvre politique qu'une affaire financière. Après la guerre, nous serons créanciers de l'Allemagne de deux à trois cents millions, dont elle nous payera les intérêts et les amortissements. C'est peu pour elle, mais c'est beaucoup pour nous. Son raisonnement est simple : « la Suisse, pour ne pas entraver notre essor économique et nous permettre de lui rembourser ce que nous lui devons, ne mettra point obstacle à nos opérations commerciales sur son territoire ; au contraire, elle a tout intérêt à les faciliter dans la plus large mesure. Elle nous ménagera d'autant plus que nous lui devons davantage ».

C'est à peu près le raisonnement que tient un créancier qui redoute pour ses intérêts la faillite de son débiteur. Il consent volontiers, si sa créance est de fraîche date, pour ne pas en voir prononcer la nullité, à tous les sacrifices en vue de retarder la déclaration de faillite.

Dans ces marchandages de l'Allemagne, c'est nous qui sommes toujours les dupés. Nos dirigeants sont sans doute trop loyaux pour croire à

la déloyauté chez autrui.

Mais à cela il existe un remède sûr ; que le peuple lui-même prenne sa propre défense en maïs ; que sans bruit et sans ostentation il refuse tout ce qui lui vient du Nord ; qu'il refuse également de lui fournir de ses produits, quels que soient les avantages essentiellement matériels et peut-être seulement apparents de ces tractations économiques.

Mais surtout qu'il veille à sa sécurité en refusant énergiquement de prendre des engagements de longue durée avec l'Allemagne. Parmi ces engagements, ceux qui touchent de plus près à nos intérêts et qui sont le plus capables de favoriser l'infiltration de l'Allemagne, sont les contrats d'assurance sur la vie. En dépit de la guerre et des conditions désastreuses dans lesquelles les Sociétés allemandes se trouvent plongées par la guerre, elles n'en continuent pas moins leur propagande intense, même en pays romand.

C'est ainsi que, dernièrement, une grande quantité de prospectus a été répandue parmi nos populations, leur vantant les avantages des assurances allemandes et prétendant réfuter les allégations des dangers que peuvent courir les assurés du fait de la guerre. Ce libellé prétendait que les Sociétés allemandes d'assurance sur la vie n'avaient pas subi de pertes du fait de la guerre, que les réserves de guerre n'étaient pas même entamées, etc., etc. D'autres libellés faisaient courir le bruit que les Sociétés d'assurance de l'Allemagne n'avaient pas souscrit aux emprunts allemands. C'est dire de quelle confiance ces Sociétés-là favorisent le propre crédit des emprunts allemands.

Or, il appert de renseignements certains que les assurés allemands, d'autres probablement aussi, ont reçu le capital de leur contrat arrivé à échéance en titres des emprunts de l'Empire. D'où venaient ces titres, s'il ne sont pas sortis des coffres des Sociétés d'assurance ?

L'office impérial de surveillance...

Dans son rapport sur l'exercice 1915, la Compagnie allemande d'assurance sur la vie *La Gotha* informe ses assurés qu'elle extirpe de son vocabulaire tous les mots d'origine française.

C'est ainsi que Dividende deviendra *Ueberschuttsruckgewähr*. Bilanz sera

transformé en *Vermögenssawweis*. Passiva deviendra *Verbindlichkeiten*.

Et c'est au moment où l'Allemagne en est réduite à faire la guerre même aux termes français qu'elle exerce chez nous, en pays romand, sa plus forte activité en vue de nous assimiler économiquement.

Citoyens, garde à-vous !

NOUVELLES SUISSES

Une affaire d'accaparement. — La justice militaire instruit, en ce moment, une grosse affaire d'accaparement de benzine qui aurait des ramifications dans toute la Suisse.

L'affaire aurait été découverte à la suite d'une enquête sur certains trafics d'automobiles.

Chemin de fer fédéraux. — On annonce de Berne que, sur l'invitation du Département des postes et chemins de fer, la Direction générale des Chemins de fer fédéraux a soumis à la commission permanente du conseil d'administration des C. F. F. un projet de révision de la loi sur le rachat des chemins de fer.

Le projet supprime les directions d'arrondissements comme organismes administratifs indépendants et les remplace par cinq inspecteurs d'arrondissement ; il en résulterait la suppression des cinq conseils d'arrondissement. Le projet ne conserve donc qu'un seul organisme administratif à côté de la direction générale : le conseil d'administration.

Le projet élève de 25 à 30 le nombre des membres de ce conseil, nommés par le Conseil fédéral, pour permettre à ce dernier de tenir un peu compte des principales sphères économiques de la population, ainsi que du personnel.

Le projet modifie aussi la situation que le Conseil fédéral et son département des chemins de fer occupent comme autorité de surveillance sur la construction et l'exploitation des chemins de fer vis-à-vis de l'administration des chemins de fer de l'Etat.

La Direction générale arrive à la conclusion que le maintien de cette surveillance spéciale de l'Etat est, en principe, dénué de fondement. Aussi le projet ne conserve-t-il le contrôle proprement dit de l'Etat que pour l'horaire, la fixation du tracé de nou-

velles lignes, l'approbation des plans généraux d'installations nouvelles importantes, les gros travaux de transformation et de parachèvement de lignes en exploitation et enfin pour la solution de différends entre chemins de fer.

Les économies qui résulteraient de la réorganisation administrative sont évaluées à 2 millions de francs.

Les vins. — Se basant sur le préavis émis mercredi dans une conférence, le Département de l'économie publique a décidé d'édicter une ordonnance pour régler la vente de la prochaine récolte de vin.

L'horlogerie suisse et les Allemands. — Une forte assemblée de marchands d'horlogerie, à Leipzig, a décidé d'envoyer au gouvernement impérial une requête demandant le prompt règlement de la question de l'importation des montres suisses.

On sait que les stocks sont en ce moment très réduits et que les fabriques allemandes, manquant de mains d'œuvre et de matières premières, sont incapables de suffire aux commandes.

La contrebande. — Le *Basler Vorwärts* se fait l'écho d'un bruit qui circule à Bâle et selon lequel un certain capitaine allemand retraité, du nom de Kraemer, aurait organisé entre Bâle et Grenzach un véritable service de contrebande. Il avait son bureau — on son quartier général, si l'on veut — à la Falkenstrasse. A une certaine époque, il faisait la navette entre Bâle et Grenzach, muni d'un laissez-passer en règle, et ce n'était sans doute pas pour son plaisir. Son dépôt de marchandises de contrebande se trouvait, paraît-il, à Birefelden, d'où il aurait passé le Rhin. L'intervention énergique de troupes de la Suisse orientale mit un terme au « bedid gommerce » du fameux capitaine, à qui l'on retirera son passeport, malgré ses véhémentes protestations.

Le *Basler Vorwärts* demande que la lumière se fasse dans cette affaire qui occupe beaucoup le public.

Le sucre. — Le Département militaire fédéral a pris une décision au sujet du sucre pour la fabrication de piquette, ordonnant qu'une quantité limitée de sucre sera libérée en 1917 en vue de la fabrication de piquette destinée à être consommée par les

ures

as prix.

LE

s étalages.

Gruyérienne

140, BULLE.

cartes postales fr. 4.50.

pour bébés.

ur amateurs.

CHAUSSURES
 almann, Bulle

ace du Cheval-Blanc.

chaussures en tous genres,
 pour Messieurs, Dames,
 la forte hausse, les chaussures
 as concurrence.

arts pour la campagne.

— Maison de confiance.

Se recommande.

on en tous genres

sson frères, Bulle.

Persil
 lave
 tout seul !

Airelles.

On en demande à acheter pendant toute la saison. — Faire les offres à Mégroz frères, Propriétaires, Place Centrale, Lausanne.

A louer

à La Tour, un joli appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, avec jardin. S'adresser à M. Antonin Morand, La Tour.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés. Près de la Gare. Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

fabricants. Le commerce de cet article est interdit. La livraison du sucre aura lieu par l'entremise des cantons. Le Département militaire fixera la quantité de sucre à livrer suivant les réserves disponibles et les importations.

Les prix maxima fixés pour le sucre de consommation ne sont pas valables pour le sucre destiné à la fabrication de la piquette. Le prix de vente de la Confédération est fixé pour ce sucre suivant le prix de revient à 175 fr. les 100 kilos, franco toute station de chemin de fer de plaine.

Le Département de l'économie publique a fixé des prix normaux pour le commerce des fruits hâtifs.

Une enquête sur les charbons. — On annonce, pour les premiers jours de septembre, une enquête générale sur les besoins et les provisions de charbon.

Marché-concours de taureaux, à Ostermundigen. — Le marché concours de taureaux de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge, à Ostermundigen, a attiré de toutes les parties de la Suisse de nombreux éleveurs. Environ 1700 taureaux sont présents, des cantons de Berne et de Fribourg notamment.

Berne. — Mort affreuse. — A la fabrique de câbles de Boujean, un ouvrier âgé de 42 ans, nommé Christian von Allmen, est tombé dans une fosse de chaux vive et a été si grièvement brûlé qu'il a succombé peu après à l'hôpital de Bienne. Il laisse une veuve et quatre enfants.

Drame. — Mercredi soir, au cours d'un drame de famille, le nommé Farine, condamné pour meurtre il y a quelques années, a tiré, à bout portant, un coup de revolver sur sa fille, âgée de 20 ans. L'assassin prit ensuite la fuite. La victime a été atteinte à la tête et transportée à l'hôpital.

St.-Gall. — Un bienfaiteur. — M. Armand Schiess, de la maison Zehnder-Schiess et Cie, décédé récemment, a légué à des institutions de bienfaisance et d'utilité publique une somme totale de 3 millions, dont 1 million au

canton de St.-Gall pour une assurance vieillesse et invalidité et 1 million au canton d'Appenzell dans le même but; 250,000 pour être répartis entre les employés et ouvriers de la maison Zehnder-Schiess et Cie, etc. M. Schiess lègue sa villa à la commune de Saint-Gall.

Neuchâtel. — Un enfant écrasé. — Au Locle, un garçonnet de 5 ans, le petit Billod, dont le père se trouve sur le front français, a été victime, mardi, d'un accident mortel. Il jouait avec quelques petits camarades, près d'une benne à sable, appuyé contre un mur. A un moment donné, celle-ci bascula et tomba sur le petit Billod, lui fracassant le crâne. L'enfant a succombé peu après.

Soleure. — Noyé. — Mercredi soir, près du barrage de l'Usine hydraulique d'Osten-Obergœzgen, une fillette de 4 ans, voulant repêcher des pommes dans l'Aar, est tombée à l'eau et s'est noyée.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Réponse des Etats-Unis à la note du pape.

Washington, 29 août.

La réponse des Etats-Unis aux propositions du pape a été envoyée la nuit dernière et sera probablement transmise par le Foreign Office.

Les milieux informés disent que les Etats-Unis estiment qu'il n'existe aucune raison de discuter la paix, alors que l'Allemagne ne fait pas connaître ses intentions.

La note de M. Wilson en réponse au pape dit :

« Si tout cœur saignant de l'horrible guerre doit être touché par l'appel du pape, ce serait cependant folie que de suivre le chemin qu'indique cet appel pour conduire à la paix, puisque ce chemin n'y conduit pas. En effet, traiter avec le gouvernement actuel de l'Allemagne serait permettre à ses gouvernants, dont les plans ont été déjoués, mais qui ne sont pas encore vaincus, de reprendre leur force sur le continent, qu'ils ont inondé de sang

innocent. Une paix permanente doit être basée sur la confiance de toutes les nations. Il est impossible d'accepter la parole des gouvernants allemands actuels comme une garantie durable. »

Sous la botte allemande.

On mande d'Amsterdam à l'agence Reuter que, suivant l'*Echo belge*, le bourgmestre de Hamond (Limbourg hollandais) a été condamné à mort; le prieur du couvent de Hamond et le professeur Ballings à la détention perpétuelle, sous l'inculpation d'avoir aidé des Belges à s'enfuir en Hollande.

L'Exchange Télégraf apprend d'Amsterdam que Mme Paul Errara, femme du directeur de l'Université de Bruxelles, a été arrêtée ainsi qu'un agent de police, par les autorités allemandes sous l'inculpation d'espionnage et d'émission de fausses cartes d'identité.

Les blessés autrichiens.

Un télégramme de source indirecte dit que Vienne est remplie de blessés arrivés du front italien. Il y en a au moins 30,000. Les villes moins importantes en abritent aussi un grand nombre. Budapest a refusé d'en recevoir 2000 qui étaient partis pour cette ville parce que ceux provenant de Galicie et de la Bukovine n'ont pas laissé de places pour les autres.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 25 août. — Le Conseil autorise la commune de Broc à vendre des immeubles et celle de Galmitz à acquérir une source d'eau.

— Il nomme M. Aloys Jaquet, à Bulle, vétérinaire du premier cantonnement du district de la Gruyère.

Pain et lait à prix réduit. — Il a été livré pendant le mois de juillet dans les diverses communes du canton de Fribourg 210,320 kg. de pain à prix réduit; 6018 familles, composées de 28,170 personnes, ont bénéficié de cet avantage. La réduction de cet avantage. La réduction de 15 et 21 cent. par kg. représente une somme de 41,890 fr., qui est supportée pour les $\frac{2}{3}$, soit 27,594 fr., par

la Confédération et pour $\frac{1}{3}$ par le canton et les communes; le subside cantonal étant de 6945 fr., il reste 6851 fr. à la charge des communes.

En ce qui concerne le lait à prix réduit, 4965 familles, comptant 21,988 personnes, ont reçu 404,856 litres de lait, avec une réduction variant de 1 à 6 centimes par litre. La différence de 20,605 fr. est supportée à raison de 13,737 fr. par la Confédération, 3482 fr. par le canton et 3386 fr. par les communes.

GRUYÈRE

Foire d'août. — Précédant de quatre semaines à peine notre plus importante foire de l'année, la foire d'août n'a revêtu, comme de coutume d'ailleurs, qu'une importance très minime. Les abondantes averses de la nuit précédente et l'incertitude de temps de la journée d'hier, ayant entravé les travaux du fanage, n'en ont que favorisé la fréquentation des campagnards, au grand profit du commerce local et des établissements publics.

La statistique communale relative à l'amenée sur les diverses places de : 8 taureaux, 29 vaches, 20 veaux, 5 moutons, 11 chèvres, 49 porcs et 178 porcelets. Un léger fléchissement a été constaté sur les prix du gros bétail, bien que ceux-ci restent encore fort élevés. Est-ce peut-être une conséquence de l'arrêt momentané des expéditions pour l'Allemagne?

Les places des marchés aux pommes de terre, aux fruits et légumes divers étaient bien approvisionnées.

Malgré la rareté du sucre, les fruits à confiture se paient assez cher. Le beurre est introuvable. Les œufs, bien qu'abondants, atteignent déjà le prix de 3 fr. 40 la douzaine.

Terrible accident mortel. — Un terrible accident survint au cours d'orage de mardi soir, à Jussy, la consternation dans la population de Vuadens.

La foudre est tombée sur la ligne des Chemins de fer électriques. La conduite aérienne, qui reçoit le contact du trolley des automotrices, a été par-

de la regarder. Mais il ne parlait presque pas. Il se sentait timide devant sa propre fille. Les nouvelles sur le capitaine et sur Marie-Anne étaient épuisées : au-delà il y avait le domaine interdit de la vie à Jersey, des habitudes, des occupations, des goûts, des derniers événements qui avaient amené Simone. Une imprudence aurait pu rougir ou froisser la jeune fille. Il la caressait si peu, et il ignorait si complètement la mesure d'amour et d'estime qu'elle pouvait garder pour lui ! Alors pour ne pas rester tout à fait silencieux, il disait des choses de Lannion, qu'elle avait l'air de comprendre, ou bien il s'excusait de la médiocrité du repas : « Nous n'avons que cela, ma Simone. C'est très simple, ici. Les habitudes bretonnes ».

La vieille servante, effarée, considérait alternativement ses maîtres, quand elle apportait un plat et se sauvait à la cuisine, sentant qu'il y avait de l'orage et de la gêne dans cette réunion de famille.

Simone avait aussi perdu de son calme ordinaire. Sa grand'mère l'intimidait, et elle devinait que son père, le seul qui lui rendait possible le séjour à l'hôtel de la rue du Pavé

XVIII

Le dîner fut étrange, les trois convives étant agités de pensées qu'ils ne se pouvaient communiquer.

En disant le « benedictus », tout haut, selon sa coutume, Mme Jeanne regarda, pour voir ce que ferait Simone. Mais Simone fit son signe de croix très simplement. Et l'on s'assit dans la salle à manger, où les paroles sonnaient comme des coups de trompe, et se prolongeaient en échos.

Très raide, très droite, les lèvres agitées au coin d'un frisson, Mme Jeanne découpait et servait chaque plat comme de coutume. Toute sa conversation se bornait à des phrases banales et sèchement dites : « Passez du sel, Guillaume. — Demandez donc une autre carafe de cidre. » Ou bien, affectant de s'adresser toujours à son fils, elle disait : « Je ne sais pas si votre fille aime ceci. Nous n'avons que peu de chose à lui offrir. »

Mais dans le regard dont elle accompagnait ces phrases, il était facile de deviner l'irritation, l'étonnement, le trouble où l'avait jetée, à quelques jours de distance, l'apparition de la mère et de la fille. Il fallait

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

MADAME CORENTINE

PAR 55

RENÉ BAZIN

— Simone, dit le père en prenant la main de l'enfant, il ne faut pas t'étonner ni te froisser... Ta grand'mère, est un peu rude... Elle a eu des chagrins qui l'ont agrie... Et puis elle ne te connaît guère... Ne fais pas attention... Elle est très bonne, je t'assure. Tu ne saurais croire le dévouement qu'elle a montré pour moi.

Et il expliqua, tenant toujours la main de Simone, comment Mme Jeanne et lui vivaient dans l'hôtel de Lannion, quelles prévenances elle avait, quelle entente des choses de ménage et du commerce même, quelle situation honorable parmi les gens de la ville. Et plus il montrait, voulant défendre sa mère, la grande place qu'elle tenait dans sa vie, plus la pauvre Simone se sentait envie de pleurer.

ticulièrement de tous le pont du franchée du « M dait un fort cou droit et le pont, en a été électrisé M. Placide Ge la veuve, rentra par le chemin d dessus de la ligne précédé de son at Tout à coup, M. vax trébacher, passer enfin au min de fer. Que ar le pont, il une décharge él

ains le virent mettre en devoir pour venir re Par malheur, la du pont se trou de fer qui borda ment où il metta seconde clôture Genoud fut prie un cri et dit en trisé. Les gens alors comme une maque du malhe rent autour de l sans ressentir cu courses. On essa

pratique la rec le Dr Pasquier, vainement les m avait déjà fait so Le corps de M porté dans une la rendu à sa fan tecture de la constatations lég

M. Placide nombreuse et b comment éprouv mère, était âgé taire. C'était un jeu bon caractère s

siance. Membre de C tiers depuis plus nou, avec ses toutes nos agsp fait un éloge un A sa famille nos respectueus

Neuf, n'était pas tonté. Elle le voya eergie qu'il avait m elle mesurait la di taire rentrer l'épou tant très innocent s'était guère entr pour combien de t

Après le dîner, M les fils, et l'attend taire qui divisait la — Votre fille a f sans doute ? Simone rougit, de

— Oui, grand'mè à l'auberge... — Bien, je les en bre est prête. Sim moi.

Par l'escalier de e clea, les deux fem Mme Jeanne toujou premier étage, elle si elle devait pren Simone eut un b droite, c'était la ch ment occupé par l

Confédération et pour 1/3 par le
on et les communes; le subside
onal étant de 6945 fr., il restait
l fr. à la charge des communes.
ce qui concerne le lait à prix ré
4965 familles, comptant 21,981
onnes, ont reçu 404,856 litres de
avec une réduction variant de
centimes par litre. La différence
0,605 fr. est supportée à raison
3,737 fr. par la Confédération,
1 fr. par le canton et 3386 fr. par
communes.

GRUYÈRE

Boire d'août. — Précédant de
re semaines à peine notre plus
rtante foire de l'année, la foire
t n'a revêtu, comme de coutume
eurs, qu'une importance très mi
Les abondantes averses de la
précédente et l'incertitude de
s de la journée d'hier, ayant en
les travaux du fanage, n'en ont
favorisé la fréquentation des cam
rds, au grand profit du comm
local et des établissements pu-

statistique communale relatée
née sur les diverses places de :
reaux, 29 vaches, 20 veaux,
atons, 11 chèvres, 49 porcs et
orcelets. Un léger fléchissement
constaté sur les prix du gros bétail
oien que ceux-ci restent encore
levés. Est-ce peut-être une consé
nce de l'arrêt momentané des
itions pour l'Allemagne ?

places des marchés aux pommes
re, aux fruits et légumes divers
t bien approvisionnées.
gré la rareté du sucre, les fruits
iture se paient assez cher.
beurre est introuvable. Les œufs
u'abondants, atteignent déjà le
e 3 fr. 40 la douzaine.

Terrible accident mortel.
terrible accident survenu au
d'orage de mardi soir, a jeté
sternation dans la population de
ns.
oudre est tombée sur la ligne
hemins de fer électriques. La
ite aérienne, qui reçoit le contact
ley des automotrices, a été par-

garder. Mais il ne parlait presque
se sentait timide devant sa propre
es nouvelles sur le capitaine et sur
Anne étaient épuisées : au-delà il y
domaine interdit de la vie à Jersey,
titudes, des occupations, des goûts,
niers événements qui avaient anéanti
Une imprudence aurait pu
ou froisser la jeune fille. Il la cou
si peu, et il ignorait si complètement
d'amour et d'estime qu'elle pou
der pour lui ! Alors pour ne pas res
à fait silencieux, il disait des choses
ion, qu'elle avait l'air de compren
bien il s'excusait de la médiocrité du
Nous n'avons que cela, ma Simone.
s simple, ici. Les habitudes breton-

vicièrement détériorées à son passage
ous le pont du chemin qui franchit la
tranchée du « Mordji ». Il s'est pro
duit un fort court-circuit en cet en
droit et le pont, en partie métallique,
en a été électrisé.

M. Placide Genoud, fils de Xavier à
la veuve, rentrait du village chez lui
par le chemin du Briet qui passe au
dessus de la ligne des C. E. G. Il était
précédé de son attelage à deux chevaux.

Tout à coup, M. Genoud vit ses che
vaux trébucher, tomber, se relever, et
passer enfin au galop le pont du che
min de fer. Quand il arriva lui-même
sur le pont, il ressentit sans doute
une décharge électrique, car des voi
sins le virent se retourner et se
mettre en devoir de contourner le pont
pour venir rejoindre ses chevaux.

Par malheur, la balustrade métallique
du pont se trouvait reliée par un fil
de fer qui bordait le remblai. Au mo
ment où il mettait les mains sur cette
seconde clôture pour l'enjamber, M.
Genoud fut pris au fil de fer. Il poussa
un cri et dit en patois : « Je suis élec
trisé. » Les gens du voisinage virent
alors comme une fumée monter de la
bouche du malheureux. Ils s'empres
sèrent autour de lui et le dégagèrent non
sans ressentir eux-mêmes quelques se
courses. On essaya, mais en vain, de
pratiquer la respiration artificielle. M.
le Dr Pasquier, mandaté de Bulle, fit
vainement les mêmes efforts. La mort
avait déjà fait son œuvre.

Le corps de M. Genoud fut trans
porté dans une maison voisine et de
là rendu à sa famille, dès que la Pré
fecture de la Gruyère eut fait les
constatations légales.

M. Placide Genoud, cadet d'une
nombreuse et brave famille déjà ré
cemment éprouvée par le décès de sa
mère, était âgé de 35 ans et céliba
taire.

C'était un jeune homme doué d'un
bon caractère ajouté d'une jolie intel
ligence.

Membre du Cercle des Arts et Mé
tiers depuis plusieurs années, M. Ge
noud, avec ses frères, participait à
toutes nos agapes politiques. On en
fait un éloge unanime à Vuadens.

A sa famille éprouvée vont toutes
nos respectueuses sympathies.

Neuf, n'était pas habitué à imposer sa vo
lonté. Elle le voyait presque effrayé de l'é
nergie qu'il avait montrée. Mieux qu'avant,
elle mesurait la difficulté de son projet de
faire rentrer l'épouse là où, elle-même, l'en
fant très innocente et forte de sa jeunesse,
n'était guère entrée que par surprise, et
pour combien de temps !

Après le dîner, Mme Jeanne sortit devant
ses fils, et l'attendait au milieu du vesti
bule qui divisait la maison :

— Votre fille a fait apporter ses bagages
sans doute ?

— Simone rougit, derrière elle, et dit :

— Oui, grand'mère... J'avais cru... Ils sont
à l'auberge...

— Bien, je les enverrai prendre. La cham
bre est prête. Simone peut monter avec
moi.
Par l'escalier de granit, bâti pour les siè
cles, les deux femmes montèrent, en effet,
Mme Jeanne toujours devant. Arrivée au
premier étage, elle parut hésiter un moment
si elle devait prendre à droite ou à gauche,
Simone eut un battement de cœur, car à
droite, c'était la chambre de réserve, rare
ment occupée par les étrangers, et l'appar-

A imiter. — La Direction des
Usines de lait condensé de la Gruyère,
à Epagny, vient de faire un don de
1000 frs. à la Caisse des pauvres de
Gruyères, pour contribuer au soulage
ment des familles nécessiteuses durant
l'hiver prochain.

Cette même maison avait déjà fait
un don de 500 fr. aux pauvres de
Gruyères en mars dernier.

Tombée d'une fenêtre. —
Un bien triste accident qui eût pu
avoir des conséquences encore plus
graves, vient de mettre et émoi l'hon
orable famille de Mme Vve Margot,
coiffeur, avantageusement connue dans
notre ville.

Mercredi matin, vers 9 heures, Mlle
Tilly Margot, était occupée à arroser
des fleurs lorsque, prise de vertige, elle
tomba de la fenêtre d'une véranda
située au troisième étage. Elle se brisa
la jambe et le bras gauches, ainsi que
le pied droit. Mlle Margot, qui garda
toujours ses sens malgré ses grandes
souffrances, fut immédiatement trans
portée chez elle, où elle reçut les pre
miers soins empressés de M^r le D^r
Goumsz. Nous nous sommes informés
et avons le plaisir de dire que son
état est aussi satisfaisant que possible.
Nous souhaitons à Mlle Tilly Margot
un prompt et entier rétablissement.

Des accapareurs. — Il nous
revient que des magasins de notre ville,
comme aussi ceux de la campagne, re
çoivent fréquemment la visite de qui
dams étrangers acheteurs de stocks de
marchandises comestibles, conserves,
fromage, beurre, etc., à des prix éle
vés. Voilà bien les auteurs de la hausse
des prix et de la rareté des vivres.
Fort heureusement, la plupart des né
gociants refusent leurs marchandises
à cette sorte de « clients » et nous ne
pouvons que les en féliciter en leur
recommandant de conserver leurs pro
visions pour la clientèle du pays. Il se
rait même à désirer que la police di
rige aussi ses investigations de ce
côté là et qu'elle intervienne au be
soin.

Un voleur de bicyclettes.
— Depuis quelque temps, des bicy
clettes entreposées devant les établis
sements publics disparaissaient, au

temment de la vieille dame. A gauche, au
contraire, Simone se souvenait de la petite
chambre qu'elle avait habitée, entre celle de
son père et une autre, où sa mère s'était ré
fugiée dans les derniers temps du séjour à
Lannion. Ce côté-là était le sien. Mme
Jeanne ayant réfléchi, se dirigea vers la gau
che, dans le couloir vitré, et ouvrit la porte
du milieu.

Les rideaux bleu et blanc, à rayures, la
glace toute petite encadrée d'un ruban Louis
XVI peint de même couleur, les trois chais
ses de cretonne, le fauteuil pour jouer à la
poupée, les statuettes même qui ornaient les
murs, luisaient un peu dans l'ombre. Rien
n'avait été touché. L'immobile tradition de
la maison avait tenu fermée la chambre
inutile, et une odeur légère y flottait, échap
pée sans doute du rameau de romarin
oublié depuis dix ans au dessus du bēni
tier.

— Voilà, dit Mme Jeanne. Dans cinq mi
nutes Fantie apportera la malle.

Cela signifiait : « Il faut l'attendre. »
Elle reprit, comme si elle se fût adressée
à une étrangère :

(A suivre)

grand désespoir des propriétaires. Ces
vois avaient toujours lieu après la
nuit tombante.

Comme tout a une fin, le mysté
rieux voleur n'a pas continué à être
favorisé de la chance dans ses opéra
tions et notre gendarmerie vient heu
reusement de lui mettre la main au
collet. Il s'agit d'un repris de justice,
nommé Simon Dupont, lequel fut con
vaincu d'avoir participé à deux de ces
vois. Il est probablement l'auteur des
autres. C'est que l'enquête établira.

**Chute mortelle au Vanil
du Van.** — Dans l'après-midi de
lundi, M. Paul Caille d'Estavannens,
armailli au chalet de Tzermont, se
trouvait avec ses deux fils au Vanil du
Van, crête rocheuse voisine de Tzer
mont, lorsque l'un des jeunes gens glissa
en cueillant des fleurs et fit une terri
ble chute, du côté de Varvalannaz,
sous les yeux de son père et de son
frère. Le malheureux jeune homme dut
se tuer sur le coup. Il était âgé de 26
ans et sourd muet de naissance.

Le corps a été descendu hier, mardi,
à Estavannens.

**Marché concours de tau
reaux.** — Pour le Marché-concours
de taureaux qui aura lieu à Bulle du
5 au 7 septembre prochain sont ins
crits les sujets ci après :

Catégories	Noire.	Rouge.
6 à 8 mois	32	52
8 à 15 mois	63	114
15 à 24 mois	36	67
2 à 3 ans	19	18
Au-dessus de 3 ans	7	8
Totaux	157	259

A l'occasion de ce marché-concours
les C. F. F. mettront en marche mer
credi 5 septembre au matin un train
spécial de Romont à Bulle et un dit
de Fribourg à Bulle. Les exposants
sont invités à s'adresser à temps à
leurs gares respectives pour la com
mande des wagons.

**Commencement d'incen
die.** — Un commencement d'incendie
s'est déclaré dans le bâtiment de M.
Louis Pugin, négociant en fromages, à
Riez. Le feu s'est déclaré à la cuisine,
pnis a atteint une chambre voisine.
Grâce à de prompts efforts et à l'arri
vée de la pompe du village, l'incendie
a pu être circonscrit.

**Corps des Sapeurs-pom
piers.** — Les jeunes gens désirant
faire partie du Corps des Sapeurs-
pompiers de la Ville de Bulle sont
priés de s'adresser d'ici au samedi, 1^{er}
septembre au soir, à M. le Capitaine
Ernest Castella.

Le Corps est convoqué pour exerci
ces de 8 à 10 heures du soir les
mardi 4 septembre, vendredis, 7 et 14
septembre prochains.

Le Corps des Officiers.

Ecoles primaires. — La ren
trée des écoles primaires de Bulle est
fixée au lundi 3 septembre, à 8 heures
du matin.

Tous les enfants nés en 1910 et do
miciliés sur le territoire de la com
mune de Bulle doivent entrer ce jour
là en classe.

Peuvent aussi se présenter tous
ceux qui auront 7 ans révolus le 1^{er}
mai 1918. La Commission scolaire.

FAITS DIVERS

Dans le tram.

Le Journal de Genève raconte cette
scène passée dans un tramway d'une
grande ville de Suisse allemande.
L'auteur du récit en a été le témoin,
tout son prix est dans son authenti
cité.

La voiture était presque pleine. On
y parlait allemand. On y parlait fran
çais. Le conducteur, un solide bon
homme, dont les petits yeux bleu pâle
brillaient dans une figure rougeaude
de poils et de teint, faisait sa besogne
de contrôle. Tout allait pour le mieux
dans le meilleur tramway du monde,
quand un nouveau voyageur monta.

C'était un officier. Pas un officier
suisse. Je vous laisse le soin, d'après
son attitude, de deviner sa nationa
lité.

Fort jeune, assez grêle, il portait
un uniforme qui lui dessinait la taille
sans un pli. Sa figure était fine, mais
exprimait la dureté hautaine. Quand
il daignait regarder ses voisins, on
sentait que tout le reste du monde
n'était pour lui qu'un troupeau do
mestique. Il rappelait certaines sil
houettes du « Simplissimus » d'avant
guerre.

Il s'assit. Sa jambe allongée, ten
dant l'étoffe de l'élégant pantalon
barrait le passage. Le conducteur en
fit l'observation.

Le jeune officier regarda, d'un air
de mépris suprême, ce rustre qui se
permettait de lui donner un avis.

— Il faut retirer votre jambe de là,
répéta le conducteur.

L'officier ne se retourna même plus.

— Si vous ne respectez pas le rè
glement, vous ne pouvez pas rester...
Mutisme désolant.

Les assistants suivaient avec inté
rêt le développement de ce petit con
flit entre le principe de souveraineté
militaire et le principe suisse d'égalité
civique.

Or, le règlement accorde aux con
ducteurs de tramway tous pouvoirs
pour faire observer la consigne. Le
conducteur tira le signal d'arrêt,
puis il s'approcha de l'officier, le sai
sit par les coudes et, les lui tenant
appiqués au corps, le porta de sa
place à la plate forme et de la plate
forme sur la chaussée, sans que ce
lui-ci, muet d'indignation, suffoqué
par l'énormité de l'attentat, trouvât
un mot à dire, un geste à faire.

Et le tramway s'éloigna, le laissant
comme pétrifié.

A l'intérieur, personne ne com
menta l'aventure. Mais on pouvait
voir sur les visages des voyageurs
suisse romands et des voyageurs suis
ses allemands un même épanouisse
ment d'allégresse. Je regrette qu'ils
n'aient pas été là, ceux qui doutent
de l'unité helvétique. Cette unanimité
de jubilation l'aurait, jusqu'à l'évi
dence, réalisées à leurs yeux.

Grande Foire de la St-Denis

BULLE

24, dès 2 1/2 heures après-midi,
25, 26 et 27 septembre.

Rentrée des Classes.

Mères de Familles, avant de faire vos achats en

Chaussures

consultez les étalages de la maison

CHAUSSURES MODERNES S. A.

succ. de Th. STÖCKLI

BULLE

qui vend tous les genres pour

Enfants, Fillettes et Garçons
aux prix les plus réduits.

Bottines robustes pour la campagne, sabots,
souliers de gymnastique, pantoufles, etc.

Escompte 3 %, Réparations.

Les personnes qui achètent aujourd'hui
achètent encore avantageusement.

Réouverture du CINÉMA LUX, BULLE

Rue de Vevey

Matinée, 3 1/4 h. Dimanche 2 septembre Soirée, 8 1/4 h.

1. Un pirate d'eau douce, vue scientifique.
2. Pathé Journal, informations mondiales.
3. Le Conclave, drame moderne; reconstitution historique de l'élection d'un pape.
4. Un film entièrement joué à Onchy: « Max entre deux feux », comique follement gai, en deux parties.

Prix ordinaires des places.

La

Grande Foire aux Poulains de BULLE

aura lieu Lundi 24 septembre 1917.

Maison de chaussures

En vue des prix élevés des cuirs nous vous offrons des avantages considérables. Demandez notre catalogue, s.v pl.



BRÜHMANN & Cie

WINTERBUND

On demande

pour un ménage soigné
une personne
de toute confiance.
S'adresser sous P. 1542 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On demande quelques bonnes

sommelières

pour la Bénichon, à l'Hôtel de Ville, Bulle.

Jeune fille

honnête
est demandée
pour la cuisine et les travaux du ménage.
S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P. 1539 B.

ON DEMANDE

une jeune fille

sérieuse pouvant s'occuper de 2 enfants de 4 et 5 ans, entre 1 h. et 6 h. de l'après-midi.
S'adresser à Madame Ernest Castella, Bulle.

On demande un jeune ouvrier sur bois

dans un atelier de la place.
S'adresser sous P. 1548 B, à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre

un jeune et bon
chien de chasse.
S'adresser à la Papeterie, à Bulle.

L. DESPOND, à Bulle

achète foin

et demande un
bon charretier.

Mise publique.

Pour cause de départ, il sera vendu, le **lundi 10 septembre prochain**, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de la **Croix-Blanche**, à Epagny, (salle particulière), une maison d'habitation composée de deux logements, avec jardin, ainsi qu'un bâtiment comprenant grange et écurie, avec une demi-bose de bon terrain, situés au centre du village d'Epagny. Pour tous renseignements, s'adresser à Henri Gremion, au dit lieu.

CORDONNIER.

Le soussigné porte à la connaissance du public qu'il a transféré son domicile à la rue de Vevey, à côté du Café Suisse, BULLE.
Il se recommande pour tous travaux concernant son état.
Joseph GAVILLET.

BOIS

à vendre.

225 plantes épicées et sapin situés dans les forêts de la Guille, rière Villayrolard, sont offertes en vente sur pied.
Rendez-vous des amateurs, **mardi 4 septembre, à 10 heures**, au chalet de la Guille.
Remettre les offres (par écrit, au propriétaire, jusqu'au 12 septembre, à 7 heures du soir.

MIEL

On achèterait par quantité miel pur.
Faire offres sous chiffre V 16428 X à Publicitas S. A., Genève.

Perdu

une vis de mécanique entre Broc et Cerniat.
Prière de la rapporter aux Montagnards à Broc, contre récompense.

AVIS

Le soussigné avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son atelier à l'ancienne Usine à gaz, rue de Grayères. Il se recommande toujours pour tous les travaux concernant son métier.

Fritz Hänni
ferblantier-appareilleur,
de retour du service militaire.

Mme Hänni-Zugg

blanchisseuse repasseuse
a repris son travail et se recommande toujours pour tous travaux concernant son état.

Jeune fille

sérieuse au courant des travaux d'un ménage soigné

est demandée

par famille à la campagne. Sérieuses références, pour assurer qualités requises, sont nécessaires.
S'adresser sous P. 1564 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Sucre.

Qui me céderait une petite quantité de sucre. Conditions de paiement larges. Adresser offres sous « Confiture », Poste restante, Vevey Plan.

A louer

à Bulle
appartement et magasin ensemble ou séparément.
S'adresser à Mmes REMY, bijouterie, Grand'rue.

A vendre

une belle truie
portante de 15 semaines, garantie sage.
S'adresser à Alfred Overney, Cerniat.

On demande

pour Châtel-St Denis une
bonne sommière
connaissant bien le service.
S'adresser sous P. 1554 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirg.-dentiste.

BULLE

Travaux modernes.
Opérations sans douleurs.
Téléphone 42.

Chien à vendre.

A vendre un beau chien blanc et jaune, de 15 mois, bon pour le trait et la garde.
S'adresser à Mme Eugénie Götschmann, chez Mme Vve Bossens, La Tréme, La Tour.

A louer

de suite, rue de Grayères, appartement de 4 pièces et mansardes, véranda, jardin; un dit de 3 pièces, mansarde et véranda, pour le 1^{er} novembre prochain.
S'adresser au propriétaire Gretener, Bulle.

Mises de fleurs.

Mardi 4 septembre, à 10 heures du matin, on vendra en mises publiques libres, en Praz-Melley, la seconde fleurie de 12 poses et demie de terrain en 13 lots.
L'exposant.

Manceuvres

trouveraient travail

de durée et rémunérateur à l'établissement du Biffé.
Se présenter à
E. GREMAUD, Vuippen.

Achat de cheveux tombés et coupés

teinture de mèches et nattes en toutes nuances.
Veuve A. MARGOT,
parfumerie,
BULLE.

Nous achetons pianos usagés

et
disques gramophone
usagés ou cassés.

HUG & Cie, BALE

S'adresser au représentant:
Léon Charrière, Bulle
Téléphone N° 9.

REPAIS à louer.

S'adresser à
Jos. REMY, volturier,
Bulle.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrage, brise-bise, etc. Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hérisinger

Fabriq. spéciale de rideaux brodés

Bulle, pharmacie d'office
Dimanche 2 septembre
Pharmacie GAVIN.

Vins de table.

La Maison

Francisco Ribes

Croix-Blanche, à Bulle, se recommande pour ses spécialités en **Vins rouges et blancs**, garantis naturels, à prix modérés.

Vins fins et Liqueurs en bouteilles et ouverts.

Fûts et bonbonnes à disposition des clients.



ABONNEMENT

Suisse . . . 1 a
Etranger . . . 6 m
payable d'avance

Prix du numéro
On s'abonne
bureaux de

La car

A qui donc l'ous rationner
contraints par
l'Allemagne, t
que d'aucuns d
glorifiant tout
procure la facil
d'ar gent par t
merces licites o
Les exigences
de vie de la fo
sont pas seule
notre industrie
dans une plus
ménages qui n'
de se chauffer
cuisson que l
Ceux-là en cer
tir de froid
corporations
ne faisaient l'im
corer du combu
encore, dans c
parvenaient da
ce serait donc
publiques qui, d
les exploiter po
spaces du mon
ment réduites à
Celle diversie
prouver que t
malheureux au
rive par la faut
notre voisine d
Nous lui livre
lait condensé et
marchandises q
chez nous et qu
ment, des articl
vilégiés seuleme
tre la consomme
C'est fort he
notre agricultur
est toute
branche si impo
mie nationale, d
que. Mais on c
de dire que si l'
denrées en All
raient un chemi
tres voisins qu
tourneraient en
le blé et les far
traient de nous
mense carte de
Certains per
vertement les
par les Alliés